PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le mercredi 1 er octobre 2025, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères Monique Gamache, Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Jonathan Duval, Damien Jean, Guillaume Lapointe et Marie-Jean Pellerin, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La greffière-trésorière dresse le procès-verbal.

01. MOT DE BIENVENUE

Madame Caron souhaite la bienvenue à tous.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01. MOT DE BIENVENUE
02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 SEPTEMBRE 2025
04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL
05. COMPTES À PAYER À CE JOUR
06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)
    - 06.01. États financiers comparatifs 2024-2025
    - 06.02. Cartes d'affaires et enveloppes
    - 06.03. Résolution d'emprunt temporaire pour le règlement 04-2025
07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)
    - 07.01. Révision de la résolution d'engagement de M. Paul Demers
08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)
    - 08.01. Fin de saison régulière en voirie et remisage de l'Inter
09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)
10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, ORH, MADA, famille)
    - 10.01. Résolution d'appui d'un contribuable pour demande à la CPTAQ
11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio, café Le Rassembleur)
    - 11.01. Demande pour 1 arbre au 26, rue du village est
12. IMMOBILISATION
13. DEMANDES DIVERSES :
14. VARIA
    - 14.01. Revoir le règlement de construction d'une résidence
15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE
16. CORRESPONDANCE
17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 106-10-2025
Il est proposé par la conseillère Monique Gamache, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que cet ordre du jour soit accepté, en laissant l'item Varia ouvert.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 SEPTEMBRE 2025

ATTENDU QU' une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenu le 2 septembre 2025 a été remise, avec l'avis de convocation, à tous les membres du Conseil afin de leur permettre d'en prendre connaissance et dispenser la lecture de celui-ci séance tenante ;

EN CONSÉQUENCE, **Résolution 107-10-2025**
Il est proposé par le conseiller Damien Jean,
appuyé par le conseiller Guillaume Lapointe
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères)
présents(es) que le procès-verbal soit accepté tel quel.

04. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Rien

05. COMPTES À PAYER À CE JOUR

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu la liste des comptes qui doivent être acceptés et acquittés avec les explications nécessaires ;

ATTENDU QUE sous la résolution **08-01-2025,** le Conseil a accepté les dépenses incompressibles 2025 soient acquittées sur réception sans présentation mensuelle ;

EN CONCLUSION, **Résolution 108-10-2025**
Il est proposé par le conseiller Damien Jean,
appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin
et résolu à l'unanimité des conseillers(ères)
présents(es) que tous les comptes soient acceptés et acquittés, dont la liste présentée pour une somme totale de 109 700.43 $.

Je certifie que les fonds sont disponibles pour le paiement de ces factures.

Dany Marois, greffière-trésorière

06. ADMINISTRATION GÉNÉRALE (législation, gestion, greffe, évaluation, autres)

06.01. États financiers comparatifs
La directrice générale présente les états financiers comparatifs comme l'édicte la Loi. Cette présentation comprend les résultats atteints pour l'exercice en cours avec les résultats atteints pour la même période de l'exercice précédent ainsi que les résultats anticipés pour tout l'exercice en cours avec le budget courant.

06.02. Cartes d'affaires et enveloppes
Résolution 109-10-2025
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par le conseiller Jonathan Duval et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet fasse imprimer 1000 nouvelles cartes d'affaires au coût de 150 $ et 1000 enveloppes au coût de 307 $, tel que soumis par Base132 sur les devis 172534 et 172535.

06.03. Résolution d'emprunt temporaire pour le règlement 04-2025

CONSIDÉRANT QUE la direction générale des finances municipales et des programmes a approuvé le règlement d'emprunt 04-2025 modifié par la résolution 99-09-2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la prochaine étape est de demander un emprunt temporaire de 500 000 $ pour pouvoir lancer le programme de mise aux normes des installations septiques ;

EN CONCLUSION, **Résolution 110-10-2025**
Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet demande à la Caisse populaire du Nord de L'Islet un emprunt temporaire de 500 000 $ en rapport avec le règlement 04-2025 modifié par la résolution 99-09-2025 et mandate mesdames Anne Caron, Maire et Dany Marois, D.G./greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet tous les documents nécessaires à l'obtention de cet emprunt.

07. SÉCURITÉ PUBLIQUE (police, incendie, sécurité civile)

07.01. Révision de la résolution d'engagement de M. Paul Demers

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Damase-de-L' Islet a omis de demander l'approbation préalable du directeur incendie avant l'embauche de M. Paul Demers ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur incendie a soulevé des risques sur le plan opérationnel et organisationnel concernant la fonction d'officier ;

EN CONCLUSION **Résolution 111-10-2025**
Il est proposé par le conseiller Marie-Jean Pellerin, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité de modifier la fonction au

contrat de Monsieur Paul Demers pour pompier volontaire et ce à compter du 1 er octobre 2025.

08. TRANSPORT (voirie, neige, éclairage de rues, transport adapté et collectif)

08.01.Fin de saison régulière en voirie et remisage de l'Inter
Le Conseil est d'accord pour mettre fin à la saison Voirie vers la mi-octobre ou un peu plus selon le travail et la température. Pour le remisage de l'Inter,
Résolution 112-10-2025
Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Guillaume Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) de mandater la directrice générale, Dany Marois, pour remiser le camion Inter auprès de la SAAQ avant le 1 er novembre 2025.

09. HYGIÈNE DU MILIEU (Égout, ordures et recyclage)

Rien

10. SANTÉ, URBANISME, AMÉNAGEMENT (urbanisme, aménagement, OMH, MADA, famille)

10.01. Résolution d'appui d'un contribuable pour demande à la CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE M. Francis Pelletier a déposé une demande d'autorisation à la CPTAQ pour obtenir la partie du lot 4 829 150 qu'il a toujours occupé depuis le 29 novembre 1994 ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot 4 829 150 désire céder la partie du lot occupée par M. Francis Pelletier depuis le 29 novembre 1994 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne contrevient à aucun règlement municipal ;

EN CONSÉQUENCE, **Résolution 113-10-2025**
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Damien Jean et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es) que la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet appuie la demande d'autorisation faite à la CPTAQ concernant une partie du lot 4 829 150.

11. LOISIRS, CULTURE (salles, biblio, café Le Rassembleur)

11.01. Demande pour 1 arbre au 26, rue du village est
Résolution 114-10-2025
Il est proposé par la conseillère Cathy Michaud, appuyé par la conseillère Monique Gamache et résolu à l'unanimité des

conseillers(ères) présents(es) que la municipalité fasse couper l'arbre à côté de l'escalier avant de la bâtisse.

12. IMMOBILISATION

Rien

13. DEMANDES DIVERSES :

Rien

14. VARIA

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.

14.01. Revoir le règlement de construction d'une résidence

CONSIDÉRANT le bon nombre de permis émis pour la construction d'une nouvelle maison sur un terrain possédant déjà une maison habitée par le propriétaire ;

CONSIDÉRANT QUE ces permis ont amené et amènent des situations problématiques ;

EN CONSÉQUENCE, **Résolution 115-10-2025**
Il est proposé par le conseiller Jonathan Duval, appuyé par le conseiller Guillaume Lapointe et résolu à l'unanimité de revoir le règlement de construction d'une nouvelle maison sur un terrain possédant déjà une maison habitée par le propriétaire ;

15. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Seuls les points demandant des délibérations et décisions sont retenus aux fins du procès-verbal, article 201 du code municipal du Québec.

16. CORRESPONDANCE

Les documents de la correspondance peuvent être consultés en tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal jusqu'à la prochaine séance.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Résolution 116-10-2024
Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 20 h 03.

Maire **D.G/greffière-trésorière**